MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER
Liberté
Égalité
Fraternité

Qualiopi
processus certifié

CERTIFICAT « QUALIOPI »
délivré à

Nom ou raison sociale : **Auto- école VAL GARE**

Numéro d'enregistrement au répertoire SIREN : **500 936 323**

N° d'agrément de l'établissement principal : **E22 059 00150**

N° de déclaration d'activité : **32 59 118 62 59**

Adresse : **A L'ANGLE DU 26 AVENUE DE TASSIGNY ET 1 AVENUE DU MARECHAL LECLERC - PLACE DE TOURNAI**

Code postal : **59300** Ville : **VALENCIENNES**

Autres établissements (rattachés au numéro de SIREN) labellisé(s) et concerné(s) par la certification Qualiopi. :

Raison sociale	N° d'agrément	Enseigne	Adresse
VAL GARE	E2405900220	VAL GARE	10, Avenue Villars 59300 VALENCIENNES
/	/	/	/

Catégorie d'action concernée par la présente certification :

action de formation mentionnée au 1er alinéa de l'article L. 6313-1 du code du travail.

Nom de l'instance de labellisation : ministère chargé de la sécurité routière

Référence au programme de certification : guide du référentiel national qualité

Suite aux audits effectués dans le cadre des actions de formation à la conduite des véhicules terrestres à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière, le présent certificat est délivré à l'établissement susmentionné, et ce, conformément aux critères énoncés dans le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, en application de l'article L. 6316-1 du code du travail.

Ce présent certificat est valide du **05/03/2025** au **05/03/2028** sous réserve du respect des critères de qualité et des modalités d'audit mentionnés à l'arrêté du 26 février 2018 modifié portant création du label « qualité des formations au sein des écoles de conduite et reconnaissance des équivalences à ce label ».

Son périmètre est restreint et concerne l'enseignement de la conduite.

Ce certificat doit faire l'objet d'un affichage dans les locaux et sur le site internet.

En cas de réclamation, adresser le formulaire disponible sur le site www.securite-routiere.gouv.fr à l'adresse : ddtm-label@nord.gouv.fr et à signalement-label-dsr@interieur.gouv.fr

Fait à LILLE , le 05/03/2025

Le chef du service sécurité, risques et crises

Maxence TERNOY

DIRECTION Départementale des TERRITOIRES et de la MER - NORD